





Termes de Référence pour le Recrutement d'un Consultant en Gestion d'Entreprise

1. Présentation du Projet de Relance de la Production Piscicole Continentale (PREPICO2)

Le Projet est un projet de coopération technique entre le Japon et la Côte d'Ivoire concernant la promotion de la pisciculture continentale, qui a débuté en 2021 et dont la mise en œuvre est prévue jusqu'en avril 2027. L'objectif principal du Projet est d'atteindre 8 000 tonnes de production par an dans la zone de mise en œuvre du Projet (7 régions entourant le District Autonome d'Abidjan) d'ici la fin du Projet ; alors que la production actuelle est estimée à environ 1800 tonnes. Le Projet met l'accent sur la commercialisation de l'activité piscicole, impliquant non seulement les pisciculteurs, mais divers acteurs, tels que les coopératives, les courtiers, les magasins et restaurants, le secteur financier, ainsi que les éleveurs d'alevins, les producteurs d'aliments, etc. Le Projet vise à collaborer au niveau du gouvernement, à l'amélioration du mécanisme d'incitation de la chaîne de valeur, à la promotion des ventes de poisson d'élevage et des pisciculteurs, à l'amélioration du volume et de la qualité de la production. Le cadre logique (Annexe A) et le prospectus (Annexe B), qui résument les informations basiques du Projet sont présentés en Annex de ces TdR.

2. Contexte

Afin de promouvoir une pisciculture orientée vers le marché, le projet vise à renforcer la capacité de production et de commercialisation des producteurs motivés à travers l'introduction de l'approche SHEP, qui est une méthode de commercialisation qui oriente les producteurs à se tourner vers le marché c'est-à-dire « produire pour vendre et non produire et vendre ». Le projet prévoit également d'encourager les producteurs compétitifs à améliorer leur productivité et à développer leurs activités de production et commercialisation à travers l'introduction de nouveaux systèmes de production et d'activités pilotes de commercialisation. En outre, afin d'encourager les nouveaux acteurs et les investisseurs dans le secteur aquacole qui serait la condition préalable pour atteindre l'objectif de production du projet qui est de 8 000 tonnes de poissons d'élevage, il est prévu de développer un programme de soutien aux anciens et nouveaux acteurs en matière technique et de gestion. L'image des activités planifiées de la composante concernée par ces TdR sont présentées à l'Annexe C.

Pour mettre en œuvre ces activités, il est essentiel de disposer d'un consultant spécialisé en **gestion d'entreprise**. Son rôle sera de :

- Fournir des conseils aux producteurs sur la rentabilité, la pertinence des plans d'opérations et de financements allant de l'approvisionnement, jusqu'à la production et de l'expédition jusqu'à à la vente des poissons, afin qu'ils élaborent eux-mêmes des plans de commercialisation / production.
- Fournir des conseils en comptabilité aux producteurs afin de garantir la mise en œuvre de leur plan en termes de financement.
- Collecter et diffuser des informations relatives à la gestion piscicole pour les nouveaux arrivants et investisseurs concernant la profitabilité, les risques et barrières à l'entrée dans ce secteur.

Le consultant serait recruté localement, et devrait maîtriser non seulement le secteur aquacole en Côte d'Ivoire, mais aussi les différents systèmes d'appuis techniques et financiers aux petits et moyens acteurs dans le secteur de la pisciculture.

3. Objectifs et résultats escomptés

Les services du consultant ont pour objet de contribuer à la réalisation dans un premier temps du résultat 2 : « Les capacités de gestion d'entreprise, de production et de commercialisation des acteurs de la chaine de valeur des poissons d'élevage sont renforcées » et dans un second temps, celui du résultat 4 : « L'environnement institutionnel lié au secteur aquacole est amélioré ». Il est tenu d'atteindre plus précisément les objectifs des indicateurs 2-3 : « Au moins 30 % du nombre de producteurs tiennent des comptes » et ceux du 4-2 : « Au moins 80 nouveaux acteurs intègrent la chaîne de valeur » du cadre logique du Projet.

Les résultats spécifiques attendus sont les suivants :

Résultat spécifique 1 : La capacité de gestion des producteurs est améliorée à travers des conseils à la planification de la commercialisation / production en matière de gestion d'entreprise.

Résultat spécifique 2 : Les modèles de gestion piscicole sont établis à travers des conseils aux activités pilotes de commercialisation et aux nouveaux systèmes de production.

Résultat spécifique 3 : Les nouveaux investissements dans le secteur piscicole sont encouragés à travers des informations fournies aux nouveaux acteurs et investisseurs relatives à la gestion piscicole.

4. Durée du contrat

Du 1er juillet 2023 - 31 mars 2024 (9 mois)

*Ce service étant nécessaire pendant toute la période du projet, il est envisagé de conclure le contrat sur une base annuelle (12 mois) à partir de l'année suivante.

5. Activités

Résultat spécifique 1 : La capacité de gestion des producteurs est améliorée à travers des conseils à la planification de la commercialisation / production en matière de gestion d'entreprise.

Activité 1-1 : Donner des conseils aux producteurs piscicoles de la zone du projet pour leur permettre de développer un « plan de commercialisation / production » afin d'augmenter la vente de poisson de pisciculture sur les marchés cibles.

Activité 1-2 : Soutenir la mise en œuvre du « plan de commercialisation / production », et fournir des conseils aux producteurs pour qu'ils puissent revoir les résultats de leur plan et l'améliorer.

*Les activités 1-1 et 1-2 seront organisées conjointement avec l'équipe de commercialisation et de production du projet, en utilisant l'approche SHEP.

Activité 1-3 : Aider les producteurs à renforcer leur capacité en matière de comptabilité, telles que la tenue d'un registre, le calcul des revenus et des dépenses, afin d'améliorer la gestion de leurs activités.

Résultat spécifique 2 : Les modèles de gestion piscicole sont établis à travers des conseils aux activités pilotes de commercialisation et aux nouveaux systèmes de production.

Activité 2-1 : Fournir des conseils en matière de gestion sur les activités pilotes de commercialisation et de nouveaux systèmes de production qui seront expérimentés afin de s'assurer que les modèles sont viables pour les producteurs.

Activité 2-2 : Analyser les résultats des plans de commercialisation / production ainsi que les résultats des activités pilote de commercialisation et de nouveaux systèmes de production afin de proposer des modèles de gestion piscicole orientée vers le marché.

Résultat spécifique 3 : Les nouveaux investissements dans le secteur piscicole sont encouragés à travers des informations fournis aux nouveaux acteurs et investisseurs relatives à la gestion piscicole.

Activité 3-1 : Collecter et diffuser des informations utiles relatives à la gestion piscicole, tel que les modèles de gestion piscicole avec la profitabilité, les risques liés à la pisciculture, les programmes d'aide gouvernementaux pour les pisciculteurs etc., aux investisseurs intéressés par le secteur de la pisciculture afin d'encourager l'investissement dans ce secteur.

Activité 3-2 : Appuyer les activités de nouveaux acteurs et investisseurs sélectionnés, ceux qui ont un certain niveau de capacité, afin de promouvoir l'aquaculture orientée vers le marché.

6. Profil du candidat recherché

(1) Bac+5 (Master) ou un Diplôme équivalant en Comptabilité, Finance, Sciences économiques, Management ou équivalent ;

- (2) Expérience professionnelle dans le domaine du conseil en comptabilité, gestion d'entreprise ou en finance (au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine du conseil aux PMEs est souhaitable);
- (3) Expérience professionnelle souhaitable dans l'un des domaines de l'agriculture, de l'élevage ou de la pisciculture ;
- (4) Maîtrise en politique et système d'appui aux PME;
- (5) Maîtrise de l'anglais souhaitable

7. Conditions du travail

- (1) Le consultant devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du projet composée d'experts japonais et d'homologues Ivoiriens. Le lieu de travail du consultant sera en principe le bureau du projet et il assistera autant que possible aux réunions du projet.
- (2) Pour les activités des résultats 1 et 2, le consultant collaborera étroitement avec les équipes de commercialisation et de production (surtout pour les activités 1-1 et 1-2), de sorte que chaque activité soit organisée en pleine harmonie.
- (3) Pour les activités du résultat 3, le consultant assure une collaboration étroite avec les agences gouvernementales telles que le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et l'Agence des Petites et Moyennes Entreprises, les Institutions Financières, le PSTACI et d'autres projets.
- (4) En cas de nécessité de modifications en termes de contenu du TDR ou de calendrier, l'équipe du projet et le consultant travailleront dans la mesure que les deux parties se mettent d'accord, en fonction de l'avancement des activités du projet.

8. Rapports

- (1) Le consultant soumettra un rapport mensuel à la fin de chaque mois. Le rapport doit être vérifié par un Expert du Projet. Ce document constitue une pièce de justification pour les paiements mensuels.
- (2) Le consultant soumettra le plan de travail au démarrage du service. Le plan doit être vérifié par un Expert du Projet.
- (3) Le consultant soumettra un rapport final vers mi-mars. La structure de ce rapport doit être discuter en avance avec un Expert du Projet. Une ébauche du rapport doit être soumis à l'Expert du Projet fin-février. La version finale doit être vérifié par un Expert du Projet. Ce document constitue une pièce de justification pour le paiement final.
- (4) Le consultant soumettra un rapport de mission, en cas il voyage hors d'Abidjan pour la raison du service, dans le délai de 5 jours ouvrables.

Annexe A : Cadre Logique du Projet

Nom du projet : Projet de relance de la production piscicole continentale par le développement de la chaîne de valeur des poissons d'aquaculture (PREPICO2)

Durée du projet : 5 ans et 6 mois (novembre 2021~april 2027)

Organisations d'exécution : MIRAH (DA, DPSP, DF2VP, DOPAF)

Zone cible: Régions des Lagunes (District Autonome d'Abidjan), Sud-Comoé, Agneby-Tiassa, Grand-Ponts, Indénié-Djuablin et La Mé

Bénéficiaires directs : Pisciculteurs cibles, MIRAH, acteurs de la chaîne de valeur et acteurs des pays voisins (États membres du CPCO)

Bénéficiaires indirects : Pisciculteurs des autres régions, commerçants et consommateurs

Cadre logique du projet	Indicateur	Sources de vérification	Condition extérieur
Objectif global	La production aquacole nationale atteint au moins	-Statistiques nationales	
La contribution de l'aquaculture à la production	50 000 tonnes dans les 5 ans après l'achèvement		
nationale de poisson augmente	du projet.		
Objectif du projet	La quantité de poissons d'élevage vendus à partir	-Statistiques nationales	-La volonté politique de l'État de
La pisciculture continentale est développée à	des zones du Projet augmente de 1800 tonnes à	-Etude de base et étude finale	Côte d'Ivoire n'arrête pas à
travers l'approche orientée vers le marché.	8000 tonnes ¹ .		accompagner le projet.
Résultats escomptés	-1. La préférence d'achat de poisson d'élevage	-Etude de base et étude finale	-Aucune catastrophe naturelle
Résultat 1	par les consommateurs augmente de 10 %²	-Rapports de projet	n'entrave les activités du projet.
La commercialisation du poisson d'élevage est	à 40%.		
améliorée dans la zone cible.	-2. Au moins 30% de chaque groupe d'acteurs		-Aucune maladie grave des
	de la chaîne de valeurs participent aux		poissons ne se produit.
	plateformes		

Résultat 2	2-1. 30% de chaque groupe d'acteurs de la-Rapports de projet	La hausse anomale du prix
Les capacités de gestion d'entreprise, de	chaîne de valeur adhèrent aux organisations-Etude de base et étude finale	d'intrants aquacole n'arrivera
production et de commercialisation des acteurs	professionnels	pas.
de la chaîne de valeur des poissons d'élevage	2-2. Le nombre des équipements de la production	
sont renforcées.	intensive (cages) augmente de 5003 à 3000.	
	2-3. Au moins 30% du nombre de producteurs	
	tiennent des comptes.	
Résultat 3	3-1. Le taux d'exploitation des structures-Etude de base et étude finale	
cès aux intrants piscicoles (aliments et alevins) de	piscicoles (la superficie des étangs)	
ité est améliorée.	augmente de 50%⁴ à 80%.	
	3-2. Le taux d'utilisation des alevins mâle du	
	tilapia augmente de 25%⁵ à 70%.	
	3-3. La quantité annuelle d'aliment granulé	
	flottant fournie aux producteurs augmente de	
	1500 tonnes ⁶ à 10 000 tonnes.	
Résultat 4	l-1. 10% des acteurs de la chaîne de valeur-Rapports de projet	
L'environnement institutionnel lié au secteur	aquacole bénéficient de crédit.	
aquacole est amélioré	l-2. Au moins 80 nouveaux acteurs intègrent la	
	chaîne de valeur.	
	l-3. Au moins 30% des producteurs étendent leur	
	activité.	

Activités	Intrants	Conditions extérieures
-----------	----------	------------------------

I-1.	Faire une étude socio-économique sur l'état actuel de la	Partie Japonaise	Partie Ivoirienne	
	pisciculture de la zone cible en vue de la production et la			
	commercialisation	-Envoie des experts :	-Installation des Personnel	
1-2.	Élaborer la stratégie de commercialisation du poisson	Conseiller principal, Économie	Homologues	
	d'élevage dans chaque segment du marché cible	agricole, Gestion d'entreprise,		
1-3.	Faire la promotion du poisson d'élevage basée sur la	Technologie aquacole	-Salaires des homologues et frais	
	stratégie élaborée	Production d'alevins, Production	de mission (y compris	
-4 .	Créer des plateformes multi-acteurs de la chaîne de valeur	d'aliments pour animaux,	hébergement)	
	des poissons d'élevage.	Marketing, Administration/		
1-5.	Apporter un appui au bon fonctionnement des plateformes	contrôle et évaluation/promotion	-Bureau du Projet, Frais	
2-1.	Appuyer le renforcement des capacités techniques et	et relations publiques	d'électricité et d'eau	
	opérationnelles des producteurs en matière de gestion			
	d'exploitations et d'entreprise (principalement	-Formation au Japon/pays tiers	-Frais de suivi-évaluation national	
	commercialisation et tenue des comptes).		et local, de l'amélioration de la	
2-2.	Sensibiliser à l'organisation des acteurs de la chaîne de	-Équipements : Véhicules,	visibilité du Projet, d'organisation	
	valeur et appuyer leurs activités	Matériels informatiques pour le	des ateliers, des Relations	
2-3.	Réaliser des essais sur des nouveaux systèmes de	bureau du Projet,	Publiques,	
	production et de distribution compte tenu de la spécificité	Autres équipements, matériels et		
	des régions	Aménagements selon le	-Équipement des structures	
2-4.	Améliorer les techniques d'élevage actuelles et de	consensus des deux parties	locales et nationales en charge de	
	manutention des produits pratiquées		la mise en œuvre	
2-5.	Appuyer l'introduction des nouveaux systèmes de production			
	et de distribution essayés dans l'activité 2-3.			
3-1.	Développer et mettre en œuvre des systèmes de			
	ravitaillement stables d'aliment granulé flottant			

3-2. Améliorer l'accès aux alevins de qualité (alevin mâle de	,		
tilapia et silure)			
-1. Former les agents DR et DD à la connaissance de base pour		Préconditi	ions
apporter des appuis-conseils aux acteurs de la chaîne de	,	Le budget du p	projet d
valeur	l t	partie ivoirienne s	sera ass
-2. Appuyer la mise en place d'un système sur l'utilisation des	; 	La volonté politic	que de
eaux publiques pour la pisciculture		de Côte	ďľ
-3. Appuyer l'amélioration de l'accès au financement		accompagnera	toujours
-4. Appuyer la promotion des nouveaux investissements dans	; 	projet.	
le secteur aquacole			
-5. Partager les connaissances acquises grâce au projet au	1		
niveau national et sous régional			

Т

Diagramme de corrélation des activités du projet 2-4. Améliorer les techniques d'élevage actuelles et de 4-1. Former les agents DR et DD manutention des produits à la connaissance de base pratiquées 4-2. Appuver la mise en place d'un 1-4. Créer des plateformes multi-acteurs de la pour apporter des appuis-2-5. Appuyer l'introduction des système sur l'utilisation des eaux chaîne de valeur des poissons d'élevage. conseils aux acteurs de la nouveaux systèmes de publiques pour la pisciculture 1-5. Apporter un appui au bon fonctionnement des chaîne de valeur production plateformes. distribution essayés dans l'activité 2-3. MIRAH Plateforme multi-acteurs 2-1. Appuyer le renforcement des capacités techniques et Service administratif Information sur le marché et la production Information sur le marché et la production opérationnelles des producteurs en matière de gestion d'exploitations et Poisson Consommateurs Poisson d'entreprise d'élevage Mareyeur Pisciculteur d'élevage 4-3. Appuver l'amélioration de 2-3. Réaliser des essais sur des l'accès au financement nouveaux systèmes de production et de distribution compte tenu de la spécificité Alevin de des régions qualité Institution financière 1-3. Faire la promotion du poisson d'élevage basée sur la stratégie élaborée. Aliment granulé flottant Producteur 4-4. Appuyer la promotion des d'alevins nouveaux investissements dans le secteur aquacole Producteur Activités du projet Importateur d'aliment d'aliment 3-2. Améliorer l'accès aux Flux des articles et de service alevins de qualité (alevin mâle de tilapia et silure) Nouveaux investisseurs 3-1. Développement et mise en œuvre Acteurs concernés des systèmes de ravitaillement

stables d'aliment granulé flottant



Nom du Projet

Projet de Relance de la Production Piscicole Continentale par le développement de la chaîne de valeur des poissons d'aquaculture (PREPICO 2)

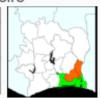
Durée du projet

Le projet dure cinq (05) ans et six (06) mois (août 2021 – mars 2027)

Zone d'intervention

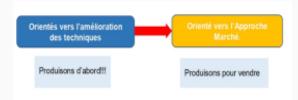
Sud et Est de la Côte d'Ivoire

ZONE	REGION	CHEF LIEU
SUD	Abidjan Grands Ponts Sud-Comoé	Abidjan Dabou Aboisso
EST	Agnéby-Tiassa La Mé Indénié-Djuablin	Agboville Adzopé Abengourou



APPROCHE ET CONCEPT DU PROJET

Le projet fait la promotion d'une aquaculture orientée vers le marché plutôt que vers la production



ESPECES CIBLES

Tilapia du Nil Oreochromis niloticus



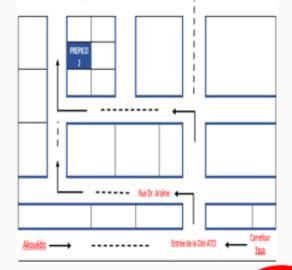
Silures



CONTACTS 11 +225 27 22 23 01 54

















PROJET DE RELANCE DE LA PRODUCTION PISCICOLE CONTINENTALE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA CHAINE DE VALEUR DES POISSONS D'AQUACULTURE (PREPICO 2)

CONTEXTE DU PROJET

La Cote d'Ivoire regorge d'énormes potentialités aquacoles (04 grands fleuves, 03 complexes lagunaires, plusieurs grands lacs et plusieurs infrastructures piscicoles).

La Pisciculture est actuellement pratiquée sur une bonne partie du territoire ivoirien. Cependant, elle ne peut pas encore satisfaire la demande nationale en poisson estimée à 500 000 tonnes.

La production nationale (pêche et aquaculture cumulées) est de 110 000 tonnes (MIRAH, 2019), elle ne couvre que 26% de la consommation nationale avec une contribution de l'aquaculture de l'ordre de 4%.

Ce déficit est couvert par l'importation, avec plus de 390 000 tonnes de poissons importés par an d'où l'importance du développement de l'aquaculture.

Ainsi, la Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de L'Aquaculture (PONADEPA 2021 - 2025), adopté par le gouvernement le 19 janvier 2022, vise à impulser l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales et halieutiques en cohérence avec les principes de protection environnementale, l'amélioration de la gouvernance du secteur et l'amélioration des moyens d'existence des acteurs.

Afin de permettre à la pisciculture d'apporter sa contribution substantielle à la réalisation de la Stratégique Nationale de Développement de l'Aquaculture (SNDA), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), collaboration avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a initié la seconde phase du projet de relance de la production piscicole continentale en Côte d'Ivoire (PREPICO).



OBJECTIF DU PROJET

Développement de la pisciculture à travers l'approche orientée vers le marché l'augmentation de la quantité de la vente de poisson et du revenu des acteurs de chaîne de valeur dans les zones cibles.

RESULTATS ESCOMPTÉS

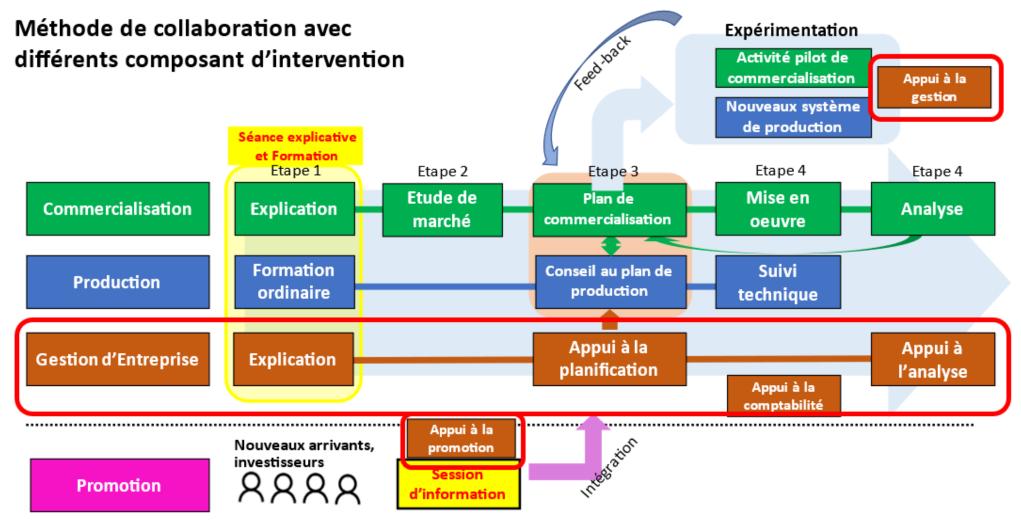
- La commercialisation du poisson piscicole dans la zone cible est améliorée :
- Les capacités de gestion d'entreprise, de production et de commercialisation des pisciculteurs sont renforcées ;
- L'accès aux intrants piscicoles (telle que les aliments et alevins) de qualité est amélioré ;
- L'environnement institutionnel d'investissement pour la pisciculture est amélioré.

DEROULEMENT **DU PROJET**

Phase de Planification détaillée

Phase d'Exécution

Annexe C : L'image des activitiés du composant



Promouvoir les nouveaux arrivants d'investir dans le secteur d'aquaculure et de les intégrer aux activités ci -dessus